

NUCLEAIRE : C'est possible et nécessaire de fermer !

Les réacteurs nucléaires de Doel sont à 12 km d'Anvers. Les zones protégées et d'exclusion minimale, comme on l'a encore entendu à Fukushima sont de 20 et de 30 km. Pourtant, au Japon, et ce serait le cas ici, la pollution radioactive est allée nettement au-delà de ces zones. Anvers et sa banlieue compte plus d'un demi million d'habitants. Les centrales des pays industrialisés peuvent connaître de réels problèmes. La loi belge sur la sortie du nucléaire avance la fermeture de 3 réacteurs en 2015 : Doel 1 et 2 (sur l'Escaut), Tihange 1 (sur la Meuse). Doel 1 et 2 sont les plus anciennes et leur réacteur les moins bien protégés.

Tout ce qui précède ne constitue pas un point de vue ; mais des faits – simplement.

Peut-on pour sortir du nucléaire – ce qui est inéluctable et nécessaire – et éteindre les réacteurs prévus à la fermeture par la loi fédérale ?

Les trois réacteurs à fermer produisent 14,75 millions de Wh/an (TWh/an). Les actuelles projections des pouvoirs publics sur la production nouvelle prévue et établie pour 2015 sont entre 15 et 18 TWh/an. Des fermetures de centrales à charbon sont aussi prévues dans cette période pour un recul de 3 TWh/an. Ces chiffres ont été avancés en réunion publique par le ministre fédéral, Paul Magnette, réunion à laquelle Le Soir a fait écho très récemment, ceci lors d'un débat-exposé tenu avec le professeur Gilbert Eggermont de la FGTB.

Il faut alors voir les besoins nouveaux. Là bien sûr, nous entrons plus en stratégie qu'en faits précis. Quelle est la courbe « minimale » de la demande complémentaire en énergie électrique pour 2015 ? Plus 4 TWh/an... ou plus 12 TWh/an ? Mais aussi quelles sont les économies d'énergie possibles – avec une politique volontariste des Régions et de l'Etat – dans cette période ? Quelle que soit cette masse d'économie possible – et pour les calculs fixons la à zéro (ce qui doit socialement être considéré comme irréaliste) et fixons la courbe des demandes raisonnablement au plus bas, soit 4 TWh/an, le maximum de demande nouvelle pour 2015 et d' 1 à 5 TWh/an.

C'est donc l'heure des choix.

Il est possible et donc normalement nécessaire de fermer les deux plus vieux réacteurs anversoïis, d'autant que la proximité exceptionnelle d'une

très grande ville fait de cette exigence une réalité de sécurité. Il doit pareillement être envisagé, en établissant des calculs les plus précis possible, la date de 2015, ou une date légèrement postérieure pour la fermeture de Tihange 1. Car cela ne peut être perdu de vue, surtout que les « stress tests » qui arrivent – pour voir si les centrales sont fiables – seront bien difficiles à réussir pour Tihange étant donné le passage d'avion comme les gros Boeing dont un impact en cas de chute serait dramatique pour la centrale et pour tout son environnement.

On ne peut pas croire que naîtrait ici, dans un dossier réunissant énergie et sécurité, un problème communautaire ; la sécurité n'est pas insaisissable par les mandataires anversois. Pas plus qu'elle ne l'est à Tihange à quelques dizaines de kilomètres de Liège et de son aéroport. Et dans tous les cas Bruxelles est proche.

Appliquer la loi de sortie du nucléaire est d'autant plus fondé que l'exemple japonais (hélas après d'autres) nous a montré les dangers de cette filière – et nous n'avons parlé ici ni des déchets, ni des attentats, ni des enjeux de santé publique. S'il est nécessaire, pour sortir raisonnablement de la filière nucléaire de « découpler » Doel 1 et 2 (qui ne sont techniquement pas dissociables) et Tihange 1 ; il faut l'envisager, sérieusement et rapidement. Mais mieux encore, et c'est une vraie prise en compte urgente et donc réaliste de la sécurité : il faut fermer les 3 vieux réacteurs au plus vite.

Henri Simons
Ancien député.